

Point Presse Olivier GIORGIUCCI

MUNICIPALES 2020 :

QUEL AVENIR POUR L'INVESTISSEMENT LOCAL ?

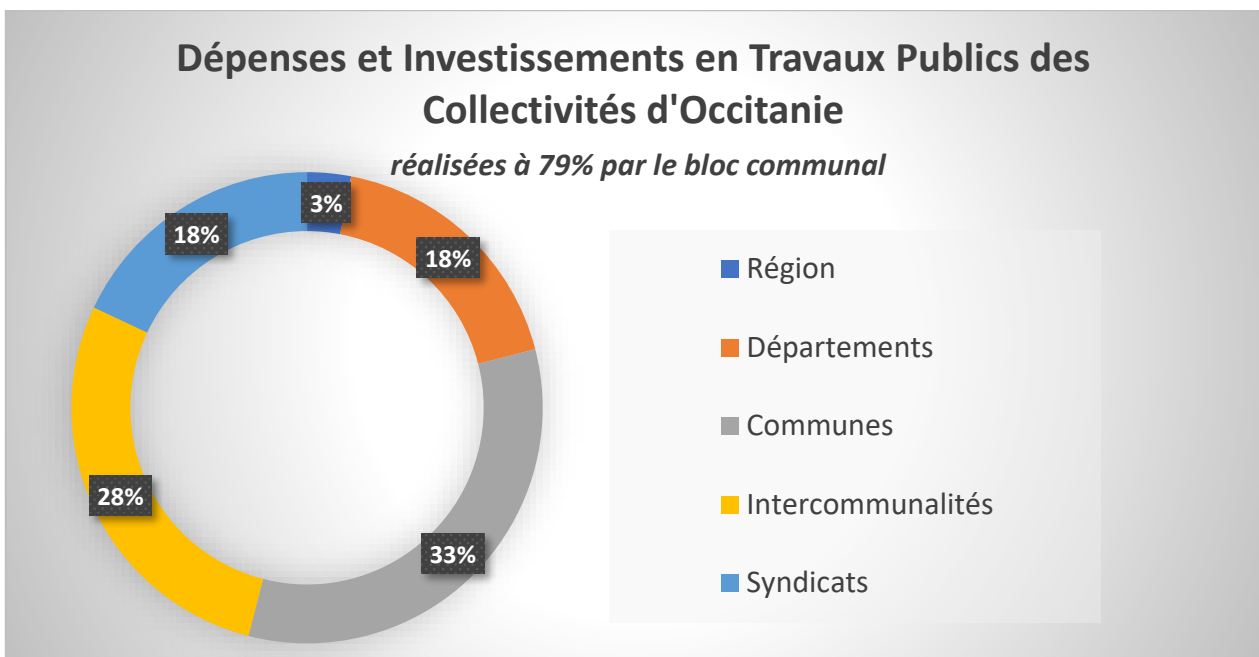
Pourquoi les municipales sont-elles importantes pour les travaux publics ?

Notre activité dépend à plus de 65 % de la commande publique. On le comprend aisément puisque nous construisons et entretenons des voiries, des ponts, des réseaux d'eau et d'énergie...

Au sein de cette commande publique les collectivités locales sont prépondérantes.

Chaque année les collectivités territoriales d'Occitanie réalisent plus de 2 Milliards d'euros de dépenses d'investissement et d'entretien de travaux publics.

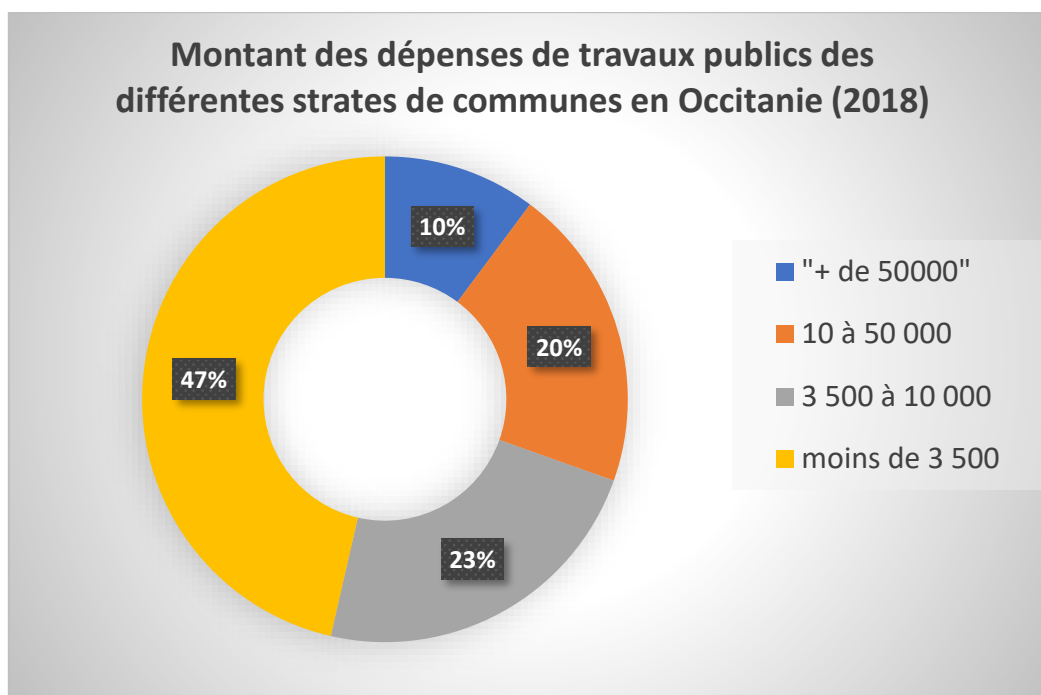
Près de 80 % de ces dépenses et investissements sont réalisées par le bloc communal : les communes, les intercommunalités, les syndicats d'eau, d'ordures ménagères, d'électrification...



On dit souvent que le maire est l' élu le plus proche des citoyens, le plus apprécié aussi. Concernant les travaux publics, c'est particulièrement vrai.

Actuellement, les métropoles ont le vent en poupe. Les compétences des intercommunalités ont été élargies. Cependant les petites communes jouent toujours un rôle absolument essentiel.

En Occitanie, il y a 4190 communes de moins de 3500 habitants. A elles seules, elles réalisent la moitié des travaux publics des communes. C'est presque autant que les départements, et c'est presque 6 fois plus que la Région !



***LES COMMUNES DE MOINS DE 3500 HABITANTS REALISENT
LA MOITIE DES DEPENSES COMMUNALES DE TRAVAUX PUBLICS.***

Les travaux publics sont donc **particulièrement concernés par l'élection municipale. Pour nous chacun des maires, de chaque ville ou village, est important.**

UN PATRIMOINE CONSIDERABLE

Les collectivités du bloc communal ont la compétence sur **un patrimoine très important d'infrastructures et de réseaux.**

Par exemple, elles gèrent 92 000 km de voirie. Cela représente les deux tiers de l'ensemble des routes de la région.

La valeur de reconstruction à neuf de ce patrimoine routier est de plus de 150 milliards d'euros. C'est à peu près équivalent au PIB de la région Occitanie.

Les intercommunalités d'Occitanie ont aussi la charge de la totalité des réseaux d'eau potable et d'assainissement, qui représentent plus de 100 000 km et 3000 stations d'épuration.

La valeur de reconstruction de ce patrimoine lié à l'eau est de plus de 25 milliards d'euros.

Dans le patrimoine communal et intercommunal, il y a aussi l'éclairage public, des aménagements et des ouvrages divers, des équipements touristiques et de loisirs, des réseaux de transport et d'énergie, des zones d'activité...

Les investissements et l'entretien de ce patrimoine représentent la majorité de l'activité des travaux publics...

Mais ils sont surtout essentiels à la vie quotidienne des habitants et à l'avenir des territoires.

Les compétences des communes sont au cœur des enjeux de société actuels.

LES ENJEUX

La crise des gilets jaunes a mis en lumière **la fracture territoriale et numérique.**

Peut-on se contenter d'un modèle qui accompagne la croissance des métropoles, en se disant que le reste des territoires va suivre ?

Et s'ils ne suivent pas on leur donne des mesures de compensation, sous la forme d'aides sociales ? On voit bien que c'est irréaliste, et que c'est dangereux. La majorité de la population vit dans le rural et le périurbain. Il lui faut des solutions de mobilité, de transport, de télétravail, de développement local...

Pour cela il faut des réseaux, des infrastructures, des aménagements... Il faut désenclaver, adapter la voirie à de nouvelles mobilités. Il faut accélérer la connexion des territoires...

Aujourd'hui, seuls 50% des habitations d'Occitanie sont éligibles au Très Haut Débit, et moins de 30% à la fibre optique !

Tout ne dépend pas des communes et des intercommunalités, il faut bien sûr des cofinancements. Il est très important que l'Etat, la Région, les départements aident les communes.

Mais les choses ne se font que s'il existe une politique, une dynamique locale. C'est le rôle des élus locaux. Il faut les soutenir pour qu'ils soient ambitieux.

Il y a évidemment un autre enjeu fondamental, **c'est la transition climatique et écologique.**

Notre région est particulièrement concernée par le changement climatique, et par les épisodes méditerranéens. Il y a un an aujourd'hui la région de Carcassonne a été ravagée.

Il faut adapter les réseaux et les infrastructures. Il faut développer leur résilience climatique. On a besoin de nouveaux types d'équipements.

Il faut protéger les habitants, mais il faut aussi préserver les ressources et les milieux.

Les travaux publics dans les communes du littoral illustrent bien cette évolution de nos métiers. En voirie, en assainissement, en gestion des énergies, en travaux maritimes les besoins et les réalisations ne sont plus du tout les mêmes qu'il y a vingt ans ! On ne travaille pas non plus avec les équipes d'il y a vingt ans ! Il y a aujourd'hui une génération de jeunes entrepreneurs, de cadres, de techniciens qui sont familiers des techniques de préservation de l'environnement.

Concernant la transition écologique, nous ne sommes pas vraiment en avance.

Aujourd'hui encore, plus du quart de l'eau produite en Occitanie est perdue dans les fuites des réseaux. C'est une compétence du bloc communal !

Pour le développement des nouvelles mobilités, la tâche est immense. On peut observer que dans certaines communes les pistes cyclables, les transports collectifs, les équipements intermodaux reviennent dans les débats après avoir été un peu oubliés. C'est très bien... Mais il faut des projets qui s'inscrivent dans la durée, et qui survivent au cycle électoral.

Investissement et entretien

Les enjeux sociaux et écologiques nécessitent des **investissements** des communes dans les réseaux et les infrastructures.

Mais il faut aussi tout simplement **entretenir** le patrimoine. Le cas des ouvrages, ou celui des ponts est assez emblématique. Comme pour les voiries, on connaît en fait assez mal l'état réel d'entretien du patrimoine communal. Le classement de la qualité des infrastructures du Forum de Davos est paru hier. La France est passée de la 7^{ème} à la 18^{ème} place en un an !

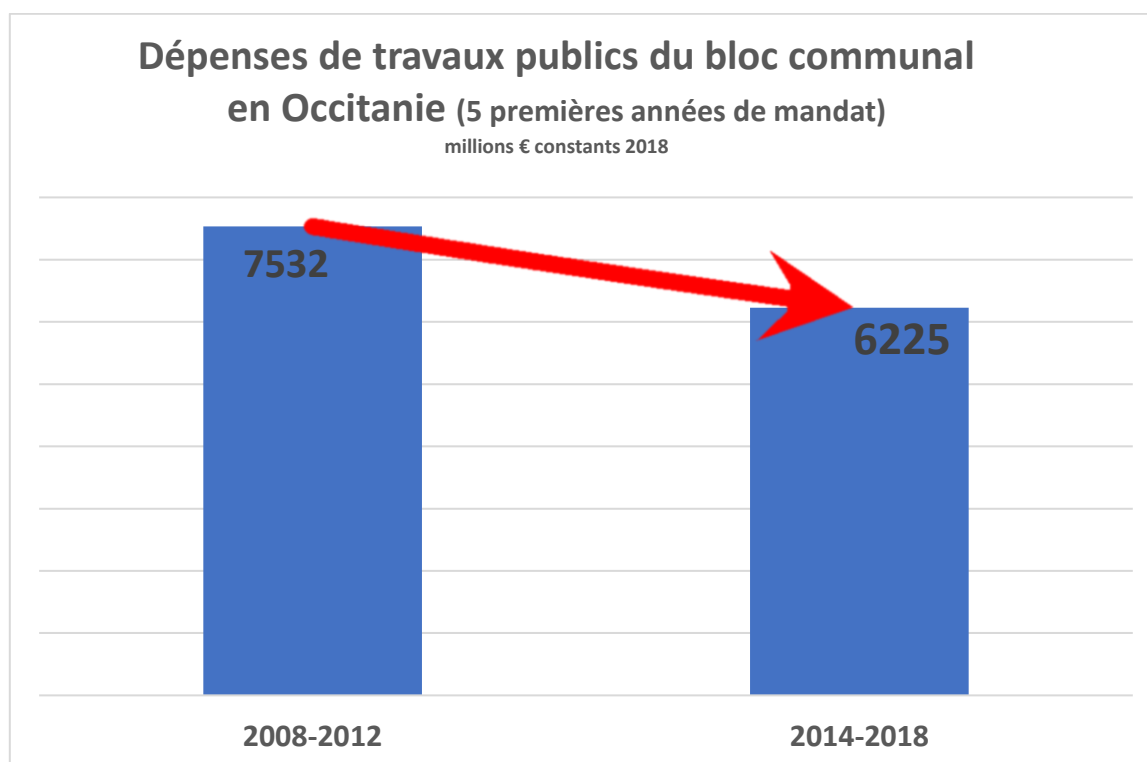
Quand on n'entretient pas correctement les infrastructures ou les réseaux, on génère bien sûr des risques pour les utilisateurs.

Mais on génère des coûts futurs, on peut multiplier par 10 le coût des réparations si on doit reconstruire !

Au vu de ces constats :

- **On doit investir dans les réseaux et les infrastructures pour la transition écologique et numérique, pour réduire la fracture territoriale**
- **Mieux vaut entretenir régulièrement les réseaux et les infrastructures pour ne pas creuser la « dette grise »**

Le mandat municipal qui s'achève a été marqué par une baisse historique de l'entretien et de l'investissement dans les travaux publics.



UNE BAISSÉ DE 17%

On a comparé les dépenses de travaux publics du bloc communal en Occitanie pour les 5 premières années du mandat municipal précédent, de 2008 à 2012, avec celles des 5 premières années du mandat actuel, de 2014 à 2018. Le résultat c'est une baisse de **plus d'un milliard d'euros**. Soit un **recul de 17%**. Pendant la même période les dépenses courantes des collectivités ont connu une évolution positive. Les finances de ces collectivités sont saines. Elles ont globalement un bon taux d'épargne brute, et un endettement assez faible. Les taux d'intérêt sont historiquement bas.

Notre activité est habituellement assez corrélée au cycle municipal. Il y a un ralentissement en début de mandat, et une accélération en fin de mandat. Mais lors du mandat qui s'achève la glissade a été sans précédent.

On pourrait faire l'analyse des raisons de chute brutale : baisse des dotations, incertitudes sur les compétences face à la loi NOTRe, etc...

Ce serait sans doute très intéressant, mais notre préoccupation c'est l'avenir. Comment faire pour que cela ne se reproduise pas lors du prochain mandat ?

Nous voulons comprendre, et faire partager le plus largement possible nos réflexions. Car le sujet de l'investissement local concerne notre profession, mais aussi les citoyens et les élus !

C'est pourquoi, lors de nos Assises le 24 octobre prochain, nous faisons appel à un politologue, Emmanuel NEGRIER et à un économiste, Nicolas BOUZOU pour débattre de quelques questions.

- La reprise actuelle de l'investissement des collectivités est salubre et nécessaire. Est-elle durable ?
- Le paysage politique et la sociologie électorale changent. Est-ce la fin des maires investisseurs ?
- Les compétences sont de plus en plus intercommunales, le débat électoral reste centré sur l'élection du maire. Comment porter des projets structurants ?
- Comment mettre concrètement les investissements liés à la mobilité et au changement climatique au cœur du débat municipal ?
- Comment résoudre la dichotomie entre les besoins et les objectifs affichés, et la réalité de l'investissement sur le moyen terme ?
- ...

La Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie

2000 entreprises, 26 000 salariés, réalisent 3.9 milliards de Chiffre d'Affaires.

Infrastructures et réseaux de mobilité, d'énergie, de communication, d'eau et d'assainissement

Travaux d'aménagement et de protection des territoires et des ressources



LES ASSISES DES TRAVAUX PUBLICS

JEUDI 24 OCTOBRE 2019 à 17h
au Palais des Congrès du Cap d'Agde

**MUNICIPALES 2020 :
coup de frein
ou relance de
l'investissement ?**

Débat animé par Hubert Vialatte

Avec la participation de :

NICOLAS BOUZOU
Économiste et essayiste

EMMANUEL NÉGRER
Directeur de recherche au
CNRS en science politique

REMISE DES

**Victoires de
l'investissement
local**

Inscriptions

☎ 04 67 69 00 00

✉ occitanlemed@fntp.fr